



Direction de la Citoyenneté  
et de la Légalité

Bureau des élections  
et de la réglementation

32-2019-06-07-009

**ARRÊTÉ**  
fixant la liste des candidats pour le 1<sup>er</sup> tour de l'élection municipale partielle intégrale  
dans la commune de Barcelonne du Gers

**LA PRÉFÈTE,**  
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

VU le code électoral, notamment les articles L. 256 et R.126 ;

VU le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation des services de l'État dans les régions et départements ;

VU la circulaire NOR : INT/A/1637796J du 17 janvier 2017 relative au déroulement des opérations électorales ;

VU l'arrêté préfectoral du 25 avril 2019 modifié le 20 mai 2019 portant convocation des électeurs et fixant les délais et lieu de dépôt des candidatures en vue de procéder dans la commune de Barcelonne du Gers à des élections municipales partielles intégrales les 23 juin 2019 (1<sup>er</sup> tour) et 30 juin 2019 (2<sup>nd</sup> tour) ;

VU les candidatures enregistrées pour le 1<sup>er</sup> tour de scrutin ;

Considérant qu'il convient d'arrêter la liste de candidats dont les déclarations de candidatures ont été définitivement enregistrées ;

SUR proposition de Mme la sous-préfète de Mirande ;

**ARRÊTE**

**Article 1<sup>er</sup> -**

La liste des candidats en vue du 1<sup>er</sup> tour de l'élection municipale partielle intégrale dans la commune de Barcelonne du Gers est arrêtée conformément à l'annexe ci-jointe.

**Article 2 -**

La liste des candidats devra être affichée en mairie dès réception, ainsi que dans le bureau de vote le jour du scrutin.

**Article 3 -**

Madame la sous-préfète de Mirande et M. le maire de Barcelonne du Gers, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs et affiché avant la date du scrutin dans les lieux habituels d'affichage de la commune.

Auch, le 7 juin 2019

Pour la Préfète et par délégation,  
La Sous-Préfète de Mirande,

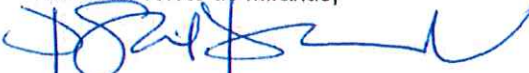
Delphine GRAIL-DUMAS

**ANNEXE A L'ARRETE PREFECTORAL DU 7 juin 2019**  
**fixant la liste des candidats pour le 1<sup>er</sup> tour de l'élection municipale partielle intégrale**  
**dans la commune de Barcelonne du Gers**

**Liste de la municipalité sortante – Une équipe au service des Barcelonnais**

<b>Rang</b>	<b>Nom figurant sur le bulletin de vote (en lettres capitales)</b>	<b>Prénom (s) figurant sur le bulletin de vote (en lettres capitales)</b>	<b>Sexe (F ou M)</b>
1	DEHEZ	Gérard	M
2	BÉLESTIN	Maïté	F
3	BERDOULET	Cédric	M
4	DUCONGÉ	Joëlle	F
5	MONLUCQ	Bernard	M
6	BOUIC	Maryse	F
7	GRÉMIAUX	Jean-Claude	M
8	CASTAING	Marie-Laurence	F
9	BALADE	Gérard	M
10	CORDE	Patricia	F
11	HAUSS	Christophe	M
12	PÉRÈS	Jocelyne	F
13	GLATTARD	Guy	M
14	PESQUÉ	Anne-Marie	F
15	DUNOUAU	Pascal	M
<b>CANDIDAT SUPPLEMENTAIRE</b>			
	CARRERE	Romain	M

Pour la Préfète et par délégation,  
La Sous-Préfète de Mirande,

  
Delphine GRAIL-DUMAS